

COMMUNIQUE DE PRESSE

COVID-19
Situation dans le Doubs

Dijon, le 30 décembre 2021

La situation épidémique demeurant instable et préoccupante, l'agence régionale de santé (ARS) Bourgogne-Franche-Comté et le préfet du Doubs appellent la population à rester vigilante et active dans la prévention quotidienne.

Le département du Doubs, comme l'ensemble des départements de la région Bourgogne-Franche-Comté, est victime d'une forte pression épidémique. Le taux d'incidence dépasse désormais les 640 cas positifs pour 100 000 habitants en population générale, et le taux de positivité des tests se stabilise autour des 8%.

La tension hospitalière se fait également ressentir : au 27 décembre 2021, 92 personnes sont hospitalisées au sein du département dans le cadre de l'épidémie de Covid-19, dont 30 en services de réanimation.

Vaccination et gestes barrières comme mesures de prévention

Le variant Omicron progresse de manière fulgurante. Un schéma vaccinal à deux doses ne suffit plus : il apparaît primordial pour chacun de renforcer son niveau de protection grâce à un rappel vaccinal, désormais possible dans un délai de 3 mois après la deuxième dose. L'ensemble de la population éligible au rappel vaccinal est invitée à se tourner massivement, et sans délai, vers ce moyen de défense individuel et collectif.

Ce rappel doit être fait avec un vaccin à ARN messager (Pfizer ou Moderna) de manière indifférenciée, quel que soit le vaccin utilisé pour la primovaccination. Il est ainsi possible de recevoir du Moderna en rappel si l'on a été vacciné avec du Pfizer, et inversement.

Les centres de vaccination, mais également les médecins, pharmaciens, infirmiers et autres professionnels de villes sont en mesure de vacciner pour contribuer à cette nouvelle phase d'accélération de la campagne.

Appel à prêter main forte

Afin d'accompagner la tension en établissements de santé et le dispositif de vaccination de la troisième dose, les professionnels de santé volontaires (médecins, infirmiers, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes, diététiciens, aides-soignants mais également les étudiants en santé) sont invités à se faire connaître en s'enregistrant sur la plateforme mise à disposition par le ministère des Solidarités et de la Santé via le lien suivant : <https://renfortrh.solidarites-sante.gouv.fr/>

Cette plateforme met en relation les offres de renfort et les besoins exprimés directement par les centres de vaccination, les hôpitaux publics comme privés ainsi que les établissements médico-sociaux.

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté et le préfet du Doubs remercient tous les professionnels de santé de leur implication.

Contact presse

Lauranne Cournault
Tél : 03 80 41 99 94
Mél : lauranne.cournault@ars.sante.fr

Chloé Tainturier
Tél : 07 64 26 32 90
Mél : chloe.tainturier@ars.sante.fr

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason 2 place des Savoirs
21035 Dijon Cedex